



LE 2 avril, LES RETRAITÉ·ES DANS L'ACTION

Le budget 2026 du gouvernement Lecornu voté à la suite du 49-3 et notamment celui destiné à la Sécurité sociale ne pourra répondre aux besoins de santé de la population. La perte de pouvoir d'achat des retraité.es poursuit son aggravation par les choix politiques pris notamment ceux d'exonérer les riches et les très riches de leurs contributions fiscales notamment.

Tous les secteurs de la santé et sociaux sont invités à faire des économies ce qui entrainera en conséquence une réduction des soins d'une part et une augmentation des restes à charges sous différentes formes d'autres parts.

Le déficit des finances publiques est pris comme prétexte pour accélérer les attaques contre notre système de Sécurité Sociale. Il faut se rappeler des premières propositions budgétaires 2026 pour en mesurer les intentions gouvernementales.

Les retraité.es étaient et restent toujours des responsables des déficits de la protection sociale. Ils-elles resteront des cibles pour des attaques et réformes en cours d'année par décrets ou dans les prochains budgets.

Les contraintes budgétaires qui seront certainement prises en rapport avec la situation internationale vont orienter les priorités des dépenses vers les activités de guerre très gourmandes en milliards d'euros et non négociables. Priorité aux activités de défense...

Les conséquences n'ont pas attendues. Selon le baromètre annuel de la Fédération hospitalière de France, 40% des personnes interrogées trouve que le coût de la santé est dissuasif.

C'est un rappel à la réalité pour la classe politique qui ne veut pas entendre...

Lorsque le SENAT met en évidence que 211 Mds € sont versés aux entreprises

Que les seules entreprises du CAC40 bénéficient d'allègements de cotisations et versent 100 Mds€ aux actionnaires.

L'accès aux soins continue de se dégrader partout sur le territoire.

- Allongement des distances à parcourir
- Délai pour décrocher un rendez-vous
- Régions rurales plus touchées par la désertification médicale
- etc

Nous nous opposons à :

- L'augmentation du forfait hospitalier et celui d'un passage aux urgences.
- D'autres augmentations de forfaits sont prévues.
- D'autres transferts de dépenses de santé vers les assuré.es et d'autres contributions.
- Tout nous est présenté comme si les moyens financiers n'existaient pas.
- Car toutes les orientations gouvernementales tournent le dos aux attentes légitimes de la population et des retraité.es

- **Nous exigeons que ces milliards d'euros, fruit du travail des salarié.es soient investis dans des mesures sociales**

Ce seront autant de restes à charges pour les assuré.es sociaux. Ces montants vont être transférés sur les cotisations mutualistes pour celles et ceux qui pourront souscrire un bon niveau de protection. Encore une nouvelle perte de pouvoir d'achat qui s'ajoute aux 10% qui nous sont dus.

Nos organisations de retraité.es vous appellent à venir exprimer vos revendications :

**Le jeudi 2 avril, rassemblement
10H30 devant la Préfecture de DIJON**